

temps à autre leur état financier. Les petits hommes d'affaires présentent, à intervalles réguliers, des états comptables aux organismes de l'État qui ont été institués pour les recevoir. Pourquoi le gouvernement se déroberait-il à ses responsabilités? Notre gouvernement a une obligation à cet égard. Pendant combien longtemps le gouvernement va-t-il se dérober à ses responsabilités et tourner le Parlement en ridicule? Pendant combien de temps encore compte-t-il emprunter et dépenser de l'argent sans avoir à en rendre compte à la population canadienne?

J'estime—et je terminerai par cette observation—que notre grand pays pourra encore atteindre les sommets qu'a prédits sir Wilfrid Laurier, car la population du Canada, à qui il est loisible de remédier à la situation, relève l'incompétence et les maladresses du gouvernement actuel. Le gouvernement a commis une erreur grave: on lui a donné, pour corriger ses fautes, une deuxième chance et il n'en a pas pleinement profité. Je suis sûr que la population canadienne y verra pour lui.

M. Nesbitt: Le député de Verdun, qui vient de reprendre son siège, me permet-il une question? Il a reproché au gouvernement de ne pas mettre en délibération les crédits d'un plus grand nombre de ministères. N'est-ce pas son propre parti qui a demandé qu'on étudie les mesures législatives avant de passer aux crédits?

M. Mackasey: La question est juste et elle mérite une réponse en conséquence. J'imagine que nous aurions pu abattre beaucoup de besogne pendant tout le temps qui s'est écoulé entre le mois de juin et le 26 septembre, alors que le gouvernement insistait pour que le Parlement reste en congé. Si le Parlement s'était réuni au mois d'août, comme nous l'avons demandé, les travaux du gouvernement seraient beaucoup plus avancés qu'ils ne le sont.

(Texte)

M. Marcoux: Je pose la question de privilège, monsieur le président.

Est-ce que je pourrais faire remarquer respectueusement au président qu'aucun de nos députés n'a parlé depuis hier soir.

(Traduction)

M. Jones: Je ne relève pas les observations du député de Québec-Montmorency car, à mon avis, le parti créditiste ainsi que le parti conservateur n'ont guère accaparé le temps de la Chambre en ce qui concerne cette motion relative aux crédits provisoires. J'estime que nous devrions essayer de faire progresser les travaux de la Chambre et de faire approuver des mesures législatives.

En écoutant le discours stupide et irresponsable que vient de prononcer l'honorable

député de Verdun, qui a demandé à la Chambre de discuter simultanément de mesures législatives, de crédits provisoires, de prévisions budgétaires, et d'autres questions, se plaignant avec tous les mots dont il dispose qu'une mesure ou une autre n'avait pas été présentée, je n'ai pu m'empêcher de penser qu'il exagérait. Les membres de la Chambre devraient commencer à employer une langue qui se rapproche de celle de Sa Majesté la Reine, soit en anglais ou en français. Nous avons oublié le sens des mots au point où, après avoir écouté un discours et essayé de l'interpréter à la lumière des mots dont on se sert dans le langage courant, on se rend compte qu'on ne sait plus ce qu'un député a voulu dire. Nous avons entendu le discours de l'honorable député de Verdun. C'est lui qui disait que la stabilisation du dollar indique que notre économie est vraiment détraquée. Voilà une des sottises que le parti libéral nous sert depuis des mois.

Monsieur le président, je tiens à parler tout d'abord de ce qui a été proposé à la Chambre des communes. Sur les 53 jours qui ont précédé le 11 décembre, dix jours ont été consacrés au discours du trône, 26 jours à l'étude des mesures législatives, deux jours à des motions de subsides, neuf jours à des débats en comité des voies et moyens, deux jours à l'étude des crédits provisoires et trois jours à l'étude des crédits. Toutes les mesures législatives dont la Chambre pouvait être saisie lui ont été présentées assez tôt pour qu'elle puisse leur accorder toute l'attention voulue. Monsieur le président, 26 mesures législatives ont été soumises à l'examen de la Chambre sans compter les différentes motions de subsides, le discours du trône, les débats en comité des voies et moyens et les crédits.

Il est absolument incompréhensible que le député de Verdun n'en tienne sciemment aucun compte pour reprocher au gouvernement d'être inerte. C'est le langage qui a cours dans d'autres parties du monde pour dire que noir c'est blanc ou que rouge c'est bleu. Parlons donc à la Chambre des communes le langage du pays, sans quoi le peuple se détournera de ses hommes politiques. J'ai eu les oreilles rebattues des accusations sinistres et fausses qui caractérisent les discours du chef de l'opposition et qui se résument par l'absence du sens des réalités dont sont entachées toutes les déclarations des libéraux sur les affaires de l'État depuis huit mois, ces à-côtés fantaisistes et chimériques qu'ils introduisent dans les débats sur les questions d'intérêt national. Il en est résulté, d'après moi, une rupture de communication entre le Parlement et la population, ce qui est très grave. On porte des accusations qui n'ont aucun rapport avec la situation véritable, on exprime des opinions des plus outrées qui ne